

**Ministère de l'Education Nationale
Académie de la Réunion**

**Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 97 96 10
Fax : 0262 29 03 41
Mail : gestion.9741188y@ac-reunion .fr**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
VALANT CAHIER DES CHARGES
(Art. 42)**

Marché passé selon la procédure adaptée
en application des articles 28 et 40 II et III 1° du code des marchés publics.

IDENTIFIANT : *Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 97 96 10
Fax : 0262 29 03 41
Mail : gestion.9741188y@ac-reunion .fr*

OBJET : Evacuation et destruction de 4 copieurs et achat de 2 copieurs

REFERENCE : MAPA/002.2018 « Copieurs »

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Mardi 19 juin 2018.

HEURE LIMITE DE RECEPTION : Avant 12h00 (heure locale).

DATE DE LIVRAISON DES COPIEURS NEUFS : Vendredi 10 août 2018.

DATE D'EVACUATION DES ANCIENS COPIEURS : Vendredi 10 août 2018.

SOMMAIRE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

Section 1 : Acheteur public

- 1) Personne publique
- 2) Adresse où des informations complémentaires peuvent être obtenues
- 3) Adresse où le marché est publié
- 4) Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Section 2 : Objet du marché

- 1) Type de marché : prestations
- 2) Objet du marché
- 3) Division en lots

Section 3 : Procédure

- 1) Type de procédure
- 2) Examen des offres
- 3) Renseignements d'ordre administratif
- 4) Modalités de remise des offres
- 5) Modalités de notification
- 6) Financement

Section 1 – Acheteur public**1) Personne publique**

Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde

2) Adresse où des informations complémentaires peuvent être demandées

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite à : gestion.9741188y@ac-reunion.fr.

3) Adresse où le marché est publié

Le soumissionnaire peut télécharger le présent règlement de consultation à l'adresse <http://college-boisdenefles.ac-reunion.fr>.

4) Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Les offres seront transmises sous pli cacheté, afin de garantir leur confidentialité et porteront l'adresse et les indications suivantes :

Par voie postale :

**Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde**

MAPA/002.2018 « Copieurs – offre initiale » (lot 1 et/ou 2)

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Les offres devront être remises contre récépissé au service de gestion du collège ou adressées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception (recommandé...).

Les heures d'accueil du public dans l'établissement sont les suivantes :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h00 à 16h30

Mercredi : 08h00 à 12h00

Les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites, ainsi que ceux envoyés par mail ou remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas recevables. Ils seront retournés à leurs auteurs.

5) Type d'acheteur public

Etablissement public local d'enseignement (EPLÉ).

Section 2 – Objet du marché

1) Type de marché : prestations

Le présent marché a pour objet l'évacuation/ destruction d'anciens copieurs et la fourniture et installation de 2 nouveaux copieurs sous contrat de maintenance.

2) Objet du marché

Evacuation et destruction de 4 anciens copieurs.

Fourniture et installation de 2 copieurs : 1 pour l'accueil et 1 pour la salle du personnel.

3) Division en lots

Le présent marché comporte 2 lots :

Lot 1 : Evacuation et destruction de 4 anciens copieurs

Lot 2 : Fourniture et installation de 2 copieurs sous contrat de maintenance

Copieur accueil : 60 ppm

Copieur salle des profs : 35 ppm

4) Présentation de l'offre

Etablir un devis en euros spécifiant le prix global HT et TTC et la date de livraison.

Les prix proposés sont fermes et définitifs.

Les prix comprennent :

Lot 1 : Evacuation et destruction de 4 anciens copieurs

La récupération et la destruction de 4 anciens copieurs :

Copieur 1 : NASHUATEC MP 1600

Copieur 2 : NASHUATEC MP 4000

Copieur 3 : ESTUDIO 2050

Copieur 4 : ESTUDIO 456

La date d'évacuation sera fixée en fonction de la livraison des nouveaux copieurs.

Lot 2 : Fourniture et installation de deux copieurs

Photocopieur 1 :

Lieu : Accueil

Configuration minimale :

- Un photocopieur numérique monochrome et couleur neuf (de 60 copies par minute).
- Scanner couleur – format de numérisation : PDF, jpeg
- Grammage papier jusqu'à 250 grammes / M²,
- Format d'impression : A3, A4, A5, Enveloppes, papiers étiquettes
- Résolution minimum : 600 x 600 dpi
- Agrandissement/Réduction : 25% à 400%
- Source papier acceptant tous les formats du A5 au A3
- By pass de 100 feuilles originaux minimum
- Impression recto verso automatique de l'original
- Disque dur minimum (250 Go) – Stockage travaux
- Système d'impression à partir d'une clé USB
- Réseaux et connectivité : Windows 7 PRO 32 bit, Windows 7 PRO 64 bit, Windows 8 PRO, Windows 10 PRO, Mac OS
- Système d'authentification par code (100 codes)
- Impression réseau avec authentification,
- Alimentation papier :
- 1 magasin A4 de grande capacité
- 1 magasin A3 de 500 feuilles
- Module de finition : Agrafage, livret, pli en 3, tri décalé

Photocopieur 2 :

Lieu : Salle du personnel

Configuration minimale :

- Un photocopieur numérique monochrome neuf (de 35 copies par minute).
- Scanner couleur - format de numérisation : PDF, jpeg
- Grammage papier jusqu'à 250 grammes / M²,
- Format d'impression : A3, A4, A5, Enveloppes, papiers étiquettes,
- Résolution copie minimum : 600 x600 dpi
- Agrandissement/Réduction : 25% à 400%
- By pass 100 feuilles originaux minimum
- Impression recto verso automatique de l'original
- Disque dur (250 Go) minimum
- Système d'impression à partir d'une clé USB
- Réseaux et connectivité : Windows 7 PRO 32 bit, Windows 7 PRO 64 bit, Windows 8 PRO, Windows 10 PRO, Mac OS
- Système d'authentification par code (100 codes)
- Alimentation papier :
- 1 magasin A4 de 500 feuilles
- 1 magasin A3 de 500 feuilles

Pour chaque matériel, l'entreprise devra s'assurer au préalable, sur place, des dimensions de la porte pour le passage du photocopieur.

L'entreprise effectuera une formation à l'utilisation approfondie de chaque copieur.

Section 3 – Procédure

1) Type de procédure

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

2) Examen des offres

Le collège examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ; Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine, dans les conditions prévues à l'article 53 et suivants du code des marchés publics, l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères pondérés suivants :

2-1) Critères de choix des offres

Lot 1 :

- **Prix de la récupération/ destruction** : 100 points

Lot 2 :

- **Prix du copieur** : 40 points
- **Coût du contrat de maintenance** : 30 points
- **Caractéristiques techniques** : 30 points

2-2) Classement des offres

Le classement des offres s'effectue par lot, de la note finale la plus élevée à celle la plus basse, en additionnant pour chaque offre les notes obtenues pour chaque critère.

Le collège se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.
En cas de besoin, une négociation avec les candidats pourra intervenir.

3) Renseignements d'ordre administratif :

3-1) Date limite de réception des offres : **Mardi 19 juin 2018.**

3-2) Heure limite de réception des offres : **12h00 heure locale.**

3-3) Délai de validité des offres : le candidat est tenu de maintenir son offre **jusqu'à la livraison du matériel et/ou l'évacuation du matériel usagé.**

4) Modalités de remise des offres

L'offre doit obligatoirement être rédigée en français et en euros.

Elle se compose des pièces suivantes :

- Le règlement de consultation valant cahier des charges paraphé
- L'offre du candidat datée et signée
- L'acte d'engagement signé en double exemplaire
- Un relevé d'identité bancaire

Le candidat peut soumissionner pour les deux lots sur un seul formulaire de candidature.

5) Modalités de notification

5-1) Notification au titulaire à partir du Mardi 03 juillet 2018. Le marché sera conclu avec le candidat retenu par un acte d'engagement.

5-2) Transmission des lettres de refus au plus tard le Jeudi 21 juin 2018.

6) Financement

Le règlement se fera après service-fait.